

Le recrutement contesté d'une retraitée

Hier, à l'appel du SGPEN-CGTR, environ cinquante employés du rectorat ont débrayé pour protester contre le recrutement d'une retraitée, « alors qu'un vivier de vacataires et contractuels qui attendent un poste ».

Hier, à 11 heures, à l'appel du SGPEN-CGTR, une cinquantaine de personnels titulaires et contractuels du rectorat sont descendus dans le hall de l'immeuble pour protester contre des recrutements « maison ».

« Dans une de nos divisions, une personne à la retraite de l'Éducation nationale a été recrutée pour un contrat à temps plein », indique Marie-Claire François, responsable des non-titulaires au sein du syndicat.

Cette embauche suscite l'indignation de la plupart des personnels du rectorat. « L'académie de La Réunion et le rectorat possèdent un vivier de vacataires et de contractuels qui attendent un poste, rappelle Marie-Claire François. Et c'est

une personne qui touche une retraite indexée qui l'obtient, on ne comprend pas. D'autant plus que la procédure de recrutement n'a pas été respectée. Il n'y a pas eu de commission de recrutement. »

Patrick Corré, secrétaire général du SGPEN-CGTR reste perplexe : « Il y a un décalage entre la volonté du rectorat de plus de transparence dans les recrutements et les pratiques. »

Une délégation a été reçue dans la matinée par le secrétaire général académique. Marie-Claire François précise : « Il nous ont promis qu'ils ne recommenceraient plus et que le contrat qui se termine en juillet ne sera pas renouvelé. »

J.B.



Dès 11 heures, environs 50 employés sont descendus dans le hall du rectorat pour protester contre le recrutement d'une retraitée. (Photo Emmanuel Grondin)